



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DU CINEMA MUNICIPAL
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE
LA VILLE DE COURNON D'Auvergne**

Numéro SIRET : 216 301 242 00196

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.14

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

ANNEE 2016

Sommaire

	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.1	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
p.7-8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.9-10	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.11-12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.13-14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV. Annexes
	A - Eléments du bilan
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.15-16	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.17	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.18	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.20	Etat de l'actif
p.21	A4 - Etat des provisions
	A5 - Etalement des provisions
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
	A8 - Etat des charges transférées
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
p.24	A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
p.24	A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
	A10.3 - Opérations liées aux cessions
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
	A11 - Etat des travaux en régie
	B - Engagements hors bilan
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
	B1.6 - Etat des engagements reçus
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
	C - Autres éléments d'informations
p.25	C1.1 - Etat du personnel
	C1.2 - Actions de formation des élus
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
	C3.6 - Identification des flux croisés
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
p.26	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (2) Sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) : semi-budgétaires

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	437 955,84	G
Section d'investissement	B	219 017,84	H	75 905,28

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0,00	I	28 684,41
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0,00	J	138 387,52

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	656 973,68	=G+H+I+J	709 015,37
---------------------------------------	----------	------------	----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	50 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	50 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	437 955,84	494 722,57
	Section d'investissement	219 017,84	264 292,80
	TOTAL CUMULE	656 973,68	759 015,37

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	50 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	226 000,00	214 332,17	1 026,35	0,00	10 641,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	146 699,00	138 003,77	0,00	0,00	8 695,23
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 943,95	0,00	0,00	56,05
Total des dépenses de gestion courante		376 699,00	356 279,89	1 026,35	0,00	19 392,76
66	Charges financières	5 050,00	3 962,03	619,26	0,00	468,71
67	Charges exceptionnelles	500,00	163,03	0,00	0,00	336,97
Total des dépenses réelles de fonctionnement		382 249,00	360 404,95	1 645,61	0,00	20 198,44
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	75 910,00	75 905,28			4,72
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		75 910,00	75 905,28			4,72
TOTAL		458 159,00	436 310,23	1 645,61	0,00	20 203,16
Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	80,96	0,00	0,00	-80,96
70	Produits des services, du domaine et ventes...	292 000,00	332 800,02	0,00	0,00	-40 800,02
74	Dotations et participations	8 500,00	8 808,45	0,00	0,00	-308,45
75	Autres produits de gestion courante	102 000,00	100 375,00	0,00	0,00	1 625,00
Total des recettes de gestion courante		402 500,00	442 064,43	0,00	0,00	-39 564,43
Total des recettes réelles de fonctionnement		402 500,00	442 064,43	0,00	0,00	-39 564,43
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	26 975,00	23 973,73			3 001,27
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		26 975,00	23 973,73			3 001,27
TOTAL		429 475,00	466 038,16	0,00	0,00	-36 563,16
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 28 684,41				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	107 900,00	65 138,17	0,00	42 761,83
	Total des dépenses d'équipement	107 900,00	65 138,17	0,00	42 761,83
16	Emprunts et dettes assimilées	133 218,00	129 905,94	0,00	3 312,06
	Total des dépenses financières	133 218,00	129 905,94	0,00	3 312,06
	Total des dépenses réelles d'investissement	241 118,00	195 044,11	0,00	46 073,89
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	26 975,00	23 973,73		3 001,27
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	26 975,00	23 973,73		3 001,27
	TOTAL	268 093,00	219 017,84	0,00	49 075,16
	Pour information D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
	Total des recettes d'équipement	53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	75 910,00	75 905,28		4,72
	Total des recettes d'ordre d'investissement	75 910,00	75 905,28		4,72
	TOTAL	129 705,00	75 905,28	50 000,00	3 799,72
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 138 387,52			

(1) DF 023 = RI 021; D1040 = RF042; R1040 = DF042; D1041 = R1041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (insérer le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n° est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	215 358,52		215 358,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 003,77		138 003,77
65	Autres charges de gestion courante	3 943,95		3 943,95
66	Charges financières	4 581,29	0,00	4 581,29
67	Charges exceptionnelles	163,03	0,00	163,03
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	75 905,28	75 905,28
	Dépenses de fonctionnement - Total	362 050,56	75 905,28	437 955,84

Pour information				0,00
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	23 973,73	23 973,73
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	129 905,94	0,00	129 905,94
21	Immobilisations corporelles (6)	65 138,17	0,00	65 138,17
	Dépenses d'investissement - Total	195 044,11	23 973,73	219 017,84

Pour information				0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (6) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	80,96		80,96
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	332 800,02		332 800,02
74	Dotations et participations	8 808,45		8 808,45
75	Autres produits de gestion courante	100 375,00		100 375,00
77	Produits exceptionnels	0,00	23 973,73	23 973,73
Recettes de fonctionnement - Total		442 064,43	23 973,73	466 038,16

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			28 684,41
--	--	--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		75 905,28	75 905,28
Recettes d'investissement - Total		0,00	75 905,28	75 905,28

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			138 387,52
---	--	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général (2)	226 000,00	214 332,17	1 026,35	0,00	10 641,48
605	Ach. de Mat., Equip. et Trav.	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	500,00	355,60	0,00	0,00	144,40
60612	Energie - Electricité	21 000,00	15 916,65	1 026,35	0,00	4 057,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60632	Fournitures de petit Equip.	1 000,00	356,68	0,00	0,00	643,32
6064	Fournitures administratives	200,00	161,06	0,00	0,00	38,94
6068	Autres matières et fournitures	2 100,00	2 349,60	0,00	0,00	-249,60
6135	Locations mobilières	127 600,00	134 841,59	0,00	0,00	-7 241,59
615228	Autres bâtiments	3 500,00	2 990,53	0,00	0,00	509,47
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 844,90	0,00	0,00	-844,90
6156	Maintenance	13 000,00	7 090,78	0,00	0,00	5 909,22
6161	Multirisque	1 500,00	539,91	0,00	0,00	960,09
6182	Documentation Gén. et Tech.	0,00	288,94	0,00	0,00	-288,94
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	500,00	409,92	0,00	0,00	90,08
6228	Divers	1 500,00	1 408,13	0,00	0,00	91,87
6237	Publications	5 000,00	2 148,15	0,00	0,00	2 851,85
6241	Transports de biens	1 000,00	572,25	0,00	0,00	427,75
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	2 500,00	245,55	0,00	0,00	2 254,45
6262	Frais de télécommunications	1 800,00	1 683,84	0,00	0,00	116,16
627	Serv. bancaires et assimilés	1 000,00	837,23	0,00	0,00	162,77
6281	Concours divers (cotisations, etc.)	1 300,00	1 462,33	0,00	0,00	-162,33
63512	Taxes foncières	3 800,00	3 360,00	0,00	0,00	440,00
6358	Autres droits	31 200,00	32 468,53	0,00	0,00	-1 268,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	146 699,00	138 003,77	0,00	0,00	8 695,23
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6331	Versement de transport	1 610,00	1 509,81	0,00	0,00	100,19
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	510,00	419,51	0,00	0,00	90,49
6336	Cot. Cent. Nat. Cent. Gest. de FPT	1 820,00	1 425,96	0,00	0,00	394,04
6338	Aut. Imp. Tx. & Vers. Ass. sur Rém.	300,00	251,70	0,00	0,00	48,30
64111	Rémunération principale	38 400,00	36 897,23	0,00	0,00	1 502,77
64112	NBI, sup de trait. & ind. Res.	5 040,00	5 641,84	0,00	0,00	-601,84
64118	Autres indemnités	6 600,00	6 215,66	0,00	0,00	384,34
64131	Rémunération	44 249,00	40 562,79	0,00	0,00	3 686,21
64138	Autres indemnités	5 550,00	5 578,84	0,00	0,00	-28,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 700,00	20 192,33	0,00	0,00	507,67
6453	Cot. aux caisses de Ret.	14 120,00	13 876,47	0,00	0,00	243,53
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 600,00	2 621,60	0,00	0,00	-21,60
6455	Cot. pour assurance du Pers.	3 000,00	2 680,03	0,00	0,00	319,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	130,00	0,00	0,00	70,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 943,95	0,00	0,00	56,05
658	Ch. Div. de la Gest. courante	4 000,00	3 943,95	0,00	0,00	56,05
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		376 699,00	356 279,89	1 026,35	0,00	19 392,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Pour les comptes 62... sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	5 050,00	3 962,03	619,26	0,00	468,71
66111	Intérêts réglés à échéance	5 750,00	5 325,06	0,00	0,00	424,94
66112	Intérêts rattachement ICNE	-700,00	-1 363,03	619,26	0,00	43,77
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	163,03	0,00	0,00	336,97
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	500,00	163,03	0,00	0,00	336,97
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		382 249,00	360 404,95	1 645,61	0,00	20 198,44

042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	75 910,00	75 905,28			4,72
6811	Dot. Amort. Immo. Incorpor. Corp.	75 910,00	75 905,28			4,72
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 910,00	75 905,28			4,72

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 910,00	75 905,28			4,72

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)	458 159,00	436 310,23	1 645,61	0,00	20 203,16
---	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	619,26
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 363,03
= différence ICNE N - ICNE N-1	-743,77

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67... dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	80,96	0,00	0,00	-80,96
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	0,00	80,96	0,00	0,00	-80,96
70	Produits des services, du domaine...	292 000,00	332 800,02	0,00	0,00	-40 800,02
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	270 000,00	308 347,57	0,00	0,00	-38 347,57
70688	Autres prestations de service	0,00	2 662,95	0,00	0,00	-2 662,95
7082	Commissions	4 800,00	1 252,91	0,00	0,00	3 547,09
70878	par d'autres redevables	17 200,00	20 536,59	0,00	0,00	-3 336,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 500,00	8 808,45	0,00	0,00	-308,45
74718	Autres	6 000,00	6 575,68	0,00	0,00	-575,68
7473	Départements	2 500,00	2 000,00	0,00	0,00	500,00
7478	Autres organismes	0,00	232,77	0,00	0,00	-232,77
75	Autres produits de gestion courante	102 000,00	100 375,00	0,00	0,00	1 625,00
752	Revenus des immeubles	500,00	375,00	0,00	0,00	125,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de Gest. courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		402 500,00	442 064,43	0,00	0,00	-39 564,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		402 500,00	442 064,43	0,00	0,00	-39 564,43

042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	26 975,00	23 973,73			3 001,27
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	3 000,00	0,00			3 000,00
777	<i>Quote part de subv d'invest</i>	23 975,00	23 973,73			1,27
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		26 975,00	23 973,73			3 001,27

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	429 475,00	466 038,16	0,00	0,00	-36 563,16
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	28 684,41
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;

(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*;

(4) Pour les comptes 77... : dont 776;

(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	107 900,00	65 138,17	0,00	42 761,83
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	92 500,00	60 876,68	0,00	31 623,32
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 500,00	2 036,06	0,00	463,94
2184	Mobilier	3 000,00	2 225,43	0,00	774,57
2188	Autres	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		107 900,00	65 138,17	0,00	42 761,83

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	133 218,00	129 905,94	0,00	3 312,06
1641	Emprunts en francs ou Euros	71 650,00	68 337,94	0,00	3 312,06
16871	Etat et Etab. nationaux	61 568,00	61 568,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		133 218,00	129 905,94	0,00	3 312,06

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES REELLES	241 118,00	195 044,11	0,00	46 073,89
-------------------------------	-------------------	-------------------	-------------	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
 (2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;
 (3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	26 975,00	23 973,73		3 001,27
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	23 975,00	23 973,73		1,27
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	9 145,00	9 142,48		2,52
13912	<i>Régions</i>	2 215,00	2 215,53		-0,53
13918	<i>Autres</i>	12 615,00	12 615,72		-0,72
	Charges transférées (6)	3 000,00	0,00		3 000,00
2135	<i>Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.</i>	3 000,00	0,00		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		26 975,00	23 973,73		3 001,27

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	268 093,00	219 017,84	0,00	49 075,16
--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
1641	Emprunts en francs ou Euros	53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'equipement		53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		53 795,00	0,00	50 000,00	3 795,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	75 910,00	75 905,28		4,72
281318	<i>Autres batiments publics</i>	40 582,00	40 581,74		0,26
28135	<i>Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.</i>	8 383,00	8 382,68		0,32
28138	<i>Autres constructions</i>	2 470,00	2 469,72		0,28
28188	<i>Autres</i>	24 475,00	24 471,14		3,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		75 910,00	75 905,28		4,72
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 910,00	75 905,28		4,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		129 705,00	75 905,28	50 000,00	3 799,72
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		138 387,52			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					742 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					742 000,00									
1 / MPH199276EUR	DEXIA Crédit Local	24/06/2002	28/06/2002	01/10/2002	610 000,00	F		4,99	5,16	EUR	T	P	O	B-1
2 / mon254194eur0268798/	DEXIA Crédit Local	12/12/2007	28/12/2007	01/04/2008	9 000,00	F		4,60	4,68	EUR	T	P	O	A-1
3 / 0338056	Banque Populaire	31/12/2010	18/01/2011	18/04/2011	18 000,00	F		3,10	3,14	EUR	T	P	O	A-1
4 / 0421 13121868 02	ARKEA CREDIT MUTUEL	15/01/2012	30/01/2012	30/03/2012	105 000,00	V	LEP	4,05	3,21	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					137 700,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					137 700,00									
5 /	CNC	15/03/2014	15/03/2014	15/03/2016	137 700,00	F		0,00	0,00	EUR	A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					879 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		96 132,72					68 337,94	5 325,06	0,00	619,26
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		96 132,72					68 337,94	5 325,06	0,00	619,26
1 / MPH199276EUR	N	0,00		43 780,88	0,50	C		4,99	55 652,07	3 997,67	0,00	552,10
2 / mon254194eur0268798/	N	0,00		1 362,60	1,00	F		4,60	1 035,26	92,62	0,00	15,50
3 / 0338056	N	0,00		8 332,99	4,05	F		3,10	1 806,86	293,46	0,00	51,66
4 / 0421 13121868 02	N	0,00		42 656,25	3,00	V	LEP	2,55	9 843,75	941,31	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		76 132,00					61 568,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		76 132,00					61 568,00	0,00	0,00	0,00
5 /	N	0,00		76 132,00	6,20	F		0,00	61 568,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		172 264,72					129 905,94	5 325,06	0,00	619,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	IV A2.3
--	------------

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/2016	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL A		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple B														
1 / MPH199276EUR	DEXIA Crédit Local	610 000,00	43 780,88	1	15,00		4,99	4,99	574,35		4,99	3 997,67	0,00	25,42
TOTAL B		610 000,00	43 780,88						574,35			3 997,67	0,00	25,42
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		610 000,00	43 780,88						574,35			3 997,67	0,00	25,42

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable au taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	74,59%					
	Montant en euros	128 483,84 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	25,41%					
	Montant en euros	43 780,88 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; Multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couvertures éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) : 1 100 €	
	Biens ou catégories de biens amortis	Durée:
	Frais d'étude	5
	Frais d'annonce & insertion (non suivies de réalisation)	5
	Logiciels	5
	Autres bâtiments publics	40
	Installation de voirie	20
	Matériel de transport	8
	Matériel de bureau et informatique	5
	Mobilier	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Frais d'annonce & insertion (suivies de réalisation)	Variable
		21/12/2006
		20/12/2007

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)						
Provisions pour pertes de change...						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procés...; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

au 31/12/2016
Montants en Euros

COMPTE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION	DATE ENTRÉE	DURÉE D'AMORT	VALEUR BRUTE	AMORT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTS	VALEUR NETTE COMPTABLE
TOTAL1 : COMPTE = 2031, FRAIS D'ÉTUDES						4 520,11	0,00	0,00	4 520,11
2088	39	39	Fond de Commerce	20/07/2010	0	2 044,32	0,00	0,00	2 044,32
TOTAL1 : COMPTE = 2088, AUTRES IMMOS INCORPORELLES						2 044,32	0,00	0,00	2 044,32
2115	1	1	BR122 49 av des Dômes	01/01/2007	0	22 050,48	0,00	0,00	22 050,48
TOTAL1 : COMPTE = 2115, TERRAINS BÂTIS						22 050,48	0,00	0,00	22 050,48
21318	2	2	Travaux d'extension,rénovation, façades, divers	01/01/2007	40	1 623 269,75	40 581,74	405 817,40	1 217 452,35
TOTAL1 : COMPTE = 21318, AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS						1 623 269,75	40 581,74	405 817,40	1 217 452,35
2135	30	30	Climatisation hall et caisse	19/07/2007	5	9 144,00	1 828,80	5 486,40	3 657,60
2135	31	31	Panneaux affichage	17/09/2007	5	8 135,00	1 627,00	4 881,00	3 254,00
2135	32	32	Peinture cage escalier TV R	08/11/2007	5	4 314,89	862,98	2 588,94	1 725,95
2135	34	34	Clim salle de projection	26/06/2008	10	4 500,00	450,00	3 600,00	900,00
2135	35	35	Rénovation éclairage de secours	31/12/2008	10	3 728,10	372,00	2 976,00	752,10
2135	45	45	Pose de cornières d'angle salles 1,2 et 3	27/04/2011	10	2 770,00	277,00	831,00	1 939,00
2135	50	50	Rénovation sanitaires WC handicapés (trvx régie)	12/12/2011	10	5 867,59	586,76	1 760,28	4 107,31
2135	55	55	Bloc vigi coffret électrique extérieur	07/06/2012	1	998,00	0,00	998,00	0,00
2135	56	56	Réfection 2 sanitaires (trvx régie)	31/12/2012	10	5 660,53	566,05	1 698,15	3 962,38
2135	64	64	Changement vitrines d'affichage et enseigne	25/07/2014	15	11 600,00	773,33	1 546,66	10 053,34
2135	66	66	Échelles d'accès aux terrasses	23/10/2014	15	3 257,78	217,19	434,38	2 823,40
2135	67	67	TR Peinture Hall + Leds	11/12/2014	15	7 106,62	473,77	947,54	6 159,08
2135	2015001	2015001	Remplacement groupe froid climatisation salles	14/04/2015	15	35 795,90	0,00	0,00	35 795,90
2135	2015005	2015005	Réaménagement cafétéria et hall	30/09/2015	15	16 382,32	0,00	0,00	16 382,32
2135	2015007	2015007	Alimentation volets roulants	15/12/2015	1	242,26	0,00	0,00	242,26
2135	2015008	2015008	TR Peinture du second hall	22/12/2015	15	5 217,06	347,80	347,80	4 869,26
2135	2016001	2016001	Grilles de sécurité portes d'entrée	22/02/2016	15	11 790,00	0,00	0,00	11 790,00
2135	2016003	2016003	Travaux d'étanchéité toit terrasse	09/08/2016	15	1 467,20	0,00	0,00	1 467,20
2135	2016004	2016004	Climatisation local serveur et bureau MITSUBISHI	20/07/2016	15	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00
TOTAL1 : COMPTE = 2135, INSTALL GÉN AGENC AMÉNAG CONST						141 277,25	8 382,68	28 096,15	113 181,10
2138	3-2138	3	Alarme anti intrusion	01/01/2007	40	7 364,97	184,12	1 657,08	5 707,89
2138	47	47	Travaux d'étanchéité toit	18/08/2011	0	50 765,47	0,00	0,00	50 765,47
2138	48	48	Porte coupe feu chaudière	17/10/2011	20	2 385,00	119,25	238,50	2 146,50
2138	49	49	Désenfumage cage d'escalier	01/12/2011	20	6 634,66	331,73	663,46	5 971,20
2138	51	51	Création escaliers ext accessibilité (trvx régie)	12/12/2011	20	21 365,64	1 068,28	3 204,84	18 160,80
2138	54	54	Support pompe à chaleur	16/04/2012	1	522,00	0,00	522,00	0,00
2138	57	57	Rénovation sanitaires entrée	20/03/2013	20	12 106,70	605,34	1 210,68	10 896,02
2138	63	63	Réfection carrelage sous auvent	23/06/2014	20	3 220,00	161,00	322,00	2 898,00
TOTAL1 : COMPTE = 2138, AUTRES CONSTRUCTIONS						104 364,44	2 469,72	7 818,56	96 545,88
2152	23	23	Signalisation parking cinéma	15/11/2000	0	195,78	0,00	0,00	195,78
TOTAL1 : COMPTE = 2152, INSTALLATIONS DE VOIRIE						195,78	0,00	0,00	195,78
2183	4-2183	4	Ordinateur billetterie	01/01/2007	4	6 117,40	0,00	6 117,40	0,00
2183	5	5	Matériel informatique	01/01/2007	1	719,44	0,00	719,44	0,00
2183	29	29	Terminaux cartes bancaires Sagem	31/01/2007	5	1 100,00	0,00	1 100,00	0,00
2183	37	37	Serveur billetterie et Licence Windows	13/07/2010	5	2 513,32	0,00	2 513,32	0,00
2183	38	38	Unités centrales pour billetterie	13/07/2010	5	1 107,18	0,00	1 107,18	0,00
2183	40	40	Écran informatique LCD 17"	05/08/2010	1	258,45	0,00	258,45	0,00
2183	41	41	PC bureau M.Bellanger HP	12/10/2010	1	434,05	0,00	434,05	0,00
2183	2016002	2016002	Copieur couleur Toshiba E-studio2555CSE	19/04/2016	5	2 036,06	0,00	0,00	2 036,06
TOTAL1 : COMPTE = 2183, MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT						14 285,90	0,00	12 249,84	2 036,06
2184	2016005	2016005	Mobilier hall d'entrée : canapé, fauteuils, tables	14/11/2016	10	2 225,43	0,00	0,00	2 225,43
TOTAL1 : COMPTE = 2184, MOBILIER						2 225,43	0,00	0,00	2 225,43
2188	6-2188	6	Mobilier salle de bar	01/01/2007	3	3 180,76	0,00	3 180,76	0,00
2188	7	7	Saladette réfrigérateur salle de bar	01/01/2007	5	631,13	0,00	631,13	0,00
2188	8	8	Matériel de cuisson salle de bar	01/01/2007	5	1 062,34	0,00	1 062,34	0,00
2188	9	9	Armoire froide salle de bar	01/01/2007	5	786,29	0,00	786,29	0,00
2188	10	10	Armoire négative salle de bar	01/01/2007	5	676,90	0,00	676,90	0,00
2188	11	11	Armoire vitrine ventilée salle de bar	01/01/2007	5	1 367,47	0,00	1 367,47	0,00
2188	12	12	Laveuse porte frontale bar	01/01/2007	5	600,07	0,00	600,07	0,00
2188	13	13	Rayonnage galva 4 niveaux bar	01/01/2007	5	546,98	0,00	546,98	0,00
2188	14	14	Autre petit matériel de bar	01/01/2007	5	606,42	0,00	606,42	0,00
2188	15	15	Projecteur salle	01/01/2007	6	17 490,25	0,00	17 490,25	0,00
2188	16	16	Rénovation cabine	01/01/2007	6	6 723,80	0,00	6 723,80	0,00
2188	17	17	Billetterie informatique	01/01/2007	7	10 316,64	0,00	10 316,64	0,00
2188	18	18	Remplac bloc croix Malte s/projecteur salle 3	01/01/2007	8	4 205,14	0,00	4 205,14	0,00
2188	19	19	Pupitre ST 200	01/01/2007	8	1 999,72	0,00	1 999,72	0,00
2188	20	20	Lecteur digital LED pour pistes sonores	01/01/2007	9	3 795,39	0,00	3 795,39	0,00
2188	24	24	Machine à café salle de bar	18/05/2001	0	879,01	0,00	0,00	879,01
2188	25	25	Lavabo salle de bar	18/05/2001	0	280,60	0,00	0,00	280,60
2188	26	26	Distributeur de savon salle de bar	15/05/2001	0	42,30	0,00	0,00	42,30
2188	27	27	Plonge & robinet salle de bar	18/05/2001	0	679,99	0,00	0,00	679,99
2188	28	28	Machine à glaçon creux salle de bar	18/05/2001	0	1 039,28	0,00	0,00	1 039,28
2188	33	33	Rehausseur siège	09/04/2008	10	1 208,36	120,00	960,00	248,36
2188	36	36	Projecteur numérique : installation et accessoires	19/07/2010	10	85 123,05	8 512,31	50 010,72	35 112,33
2188	36	42	Lunettes actives et accessoires vision 3D	01/12/2010	1	9 875,11	0,00	9 875,11	0,00
2188	36	43	Module de gestion 3D	14/12/2010	1	700,00	0,00	700,00	0,00
2188	36	44	Installation et câblage projecteur numérique	15/12/2010	10	3 141,90	314,19	1 885,14	1 256,76
2188	46	46	Projecteur numérique salle n°2	12/05/2011	10	75 165,15	7 516,52	37 452,60	37 712,55
2188	52	52	Antenne terrestre pour 2 prises	12/04/2012	1	321,91	0,00	321,91	0,00
2188	53	53	Satellite pour réception intelsat en twin	12/04/2012	1	990,80	0,00	990,80	0,00
2188	58	58	Projecteur numérique HD salle 1	08/04/2013	10	63 594,52	6 359,45	19 078,35	44 516,17
2188	59	59	Onduleur UPS 900VA	20/08/2013	1	350,00	0,00	350,00	0,00
2188	60	60	Amplificateurs salle 1	12/12/2013	10	1 070,00	107,00	321,00	749,00
2188	61	61	Processeur Dolby salle 1	12/12/2013	10	3 245,00	324,50	973,50	2 271,50
2188	62	62	Amplificateurs de puissance salle 3	13/03/2014	10	1 735,00	173,50	347,00	1 388,00
2188	65	65	Processeur Dolby CP 750 salle 2	29/09/2014	10	3 245,00	324,50	649,00	2 596,00
2188	2015003	2015003	Amplificateur salle 2 QSC RMX 1450	16/06/2015	1	570,00	570,00	570,00	0,00
2188	2015006	2015006	TV Panasonic TX-65CX410E HD 4K Hall d'entrée	15/10/2015	10	1 491,67	149,17	149,17	1 342,50
TOTAL1 : COMPTE = 2188, AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE						308 737,95	24 471,14	178 623,60	130 114,35
4812	21	21	Dommmages ouvrages cinéma	01/01/2007	5	2 516,47	0,00	2 516,47	0,00
TOTAL1 : COMPTE = 4812, FRAIS D'ACQUISITION DES IMMOBI						2 516,47	0,00	2 516,47	0,00
TOTAL GÉNÉRAL						2 225 487,88	75 905,28	635 122,02	1 590 365,86

ÉTAT DES SUBVENTIONS

au 31/12/2016

N° FICHE	DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTS ANTÉRIEURS	DOTATION DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTS	V.N.C.
2015002	Soutien à l'industrie cinématographique	81 726,00	0,00	8 172,60	8 172,60	73 553,40
TOTAL1 : COMPTE = 1311, SUBV D'ÉQUIPEMENT ETAT		96 274,21	969,88	9 142,48	10 112,36	86 161,85
4	Équipement numérique 2011	11 379,00	5 057,32	1 264,33	6 321,65	5 057,35
9	Équipement numérique salle 3	9 512,00	951,20	951,20	1 902,40	7 609,60
TOTAL1 : COMPTE = 1312, SUBV D'ÉQUIPEMENT RÉGION		20 891,00	6 008,52	2 215,53	8 224,05	12 666,95
1	Aide numérisation et modernisation cinéma 2011	3 056,11	1 358,28	339,57	1 697,85	1 358,26
2	Avance sur droits	75 591,00	33 596,00	8 399,00	41 995,00	33 596,00
3	Aide numérisation et modernisation cinéma 2012	2 471,24	627,62	247,12	874,74	1 596,50
6	Numérisation et modernisation des salles 2012	2 031,18	406,24	203,12	609,36	1 421,82
7	Numérisation et modernisation des salles 2013	1 622,87	162,29	162,29	324,58	1 298,29
8	Aide à la numérisation des salles	31 097,00	3 109,70	3 109,70	6 219,40	24 877,60
2015004	Numérisation et modernisation année 2014	1 549,17	0,00	154,92	154,92	1 394,25
TOTAL1 : COMPTE = 1318, AUTRES SUBVENTIONS ÉQUIPEMENT		117 418,57	39 260,13	12 615,72	51 875,85	65 542,72
TOTAL GÉNÉRAL		234 583,78	46 238,53	23 973,73	70 212,26	164 371,52

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		157 193,00	153 879,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		133 218,00	129 905,94
1641	Emprunts en francs ou Euros	71 650,00	68 337,94
16871	Etat et Etab. nationaux	61 568,00	61 568,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 975,00	23 973,73
13911	Etat et Etab. nationaux	9 145,00	9 142,48
13912	Régions	2 215,00	2 215,53
13918	Autres	12 615,00	12 615,72

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	153 879,67	0,00	0,00	153 879,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		75 910,00	75 905,28
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		75 910,00	75 905,28
281318	Autres batiments publics	40 582,00	40 581,74
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	8 383,00	8 382,68
28138	Autres constructions	2 470,00	2 469,72
28188	Autres	24 475,00	24 471,14

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	75 905,28	50 000,00	138 387,52	0,00	264 292,80

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	153 879,67
Ressources propres disponibles IV	264 292,80
Solde V = IV - II(3)	110 413,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	Remplacement groupe froid climatisation salles	34 455,90	0,00	15
	Grilles de sécurité portes d'entrée	11 790,00	0,00	15
	Copieur couleur Toshiba E-studio2555CSE	2 036,06	0,00	5
	Mobilier hall d'entrée : canapé, fauteuils, tables	2 225,43	0,00	10
	Réaménagement cafétéria et hall	9 863,58	0,00	15
	Travaux d'étanchéité toit terrasse	1 467,20	0,00	15
	Climatisation local serveur et bureau MITSUBISHI	3 300,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		65 138,17	0,00	

A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mises à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Directrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Agent d'entretien	C	3,00	1,00	4,00	2,00	0,43	2,43
Adjoint technique de 2ème classe	C	3,00	1,00	3,00	2,00	0,43	2,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4,00	1,00	5,00	2,00	1,43	3,43

(1) les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995

(2) catégories : A, B ou C

(3) emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8*6/12)

(5) par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			INDICE	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI PERMANENT (6)						
Directrice	A	CULT	703		3-4 art 21	CDI
Agent d'entretien	C	TECH	340		3-2	CDD
AGENTS OCCUPANT UN EMPLOI NON PERMANENT (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique. SP : Sportif. CULT : Culturel. ANIM : Animation. PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D– ARRETE - SIGNATURES

	<p>Nombre de membres en exercice.....</p> <p>Nombre de membres présents.....</p> <p>Nombre de suffrages exprimés.....</p> <p>VOTES: Pour.....</p> <p> Contre.....</p> <p> Abstentions.....</p> <p style="margin-top: 20px;">Date de convocation/...../.....</p>
<p>Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE, le.....</p> <p>Le Maire, Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session</p> <p>A COURNON D'AUVERGNE, le.....</p>	<p>Les membres du Conseil Municipal (2),</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....</p> <p style="margin-left: 200px;">A COURNON D'AUVERGNE, le/...../.....</p>	

(1) Compléter par 'le Président du conseil d'administration' ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,
(2) Compléter par 'conseil d'administration' ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...